



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 2 février 2015

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 3
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation : 27 janvier 2015
Date de publication : 10 février 2015

Référence

N° 15.02.02.03

Commission

Fonctionnement de l'institution

Objet

Créations et suppressions de postes suite à avancement de grade

Secrétaire de séance

Isabelle DELAINE

Rapporteur

Isabelle MANGIN

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle VOUTQUENNE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Alain VUILLAUME, M. Jean BORDAT

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Jean-Pierre CUINET
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à Mme Isabelle DELAINE
Mme Laetitia CUSSEY à Isabelle VOUTQUENNE

Conseillers absents en cours de séance :

Mme Phanie BOUVRET-MAIRE (DCM 15.02.02.02-03) ; M. Ako HAMDAR (DCM 15.02.02.03) ; M. Philippe JABOVISTE (DCM 15.02.02.04) ; M. Daniel GERMOND (DCM 15.02.02.05)

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés et supprimés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Afin de permettre les nominations intervenant dans le cadre des avancements de grade, après avis de la Commission Administrative Paritaire du 16 janvier 2015, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs par des créations et suppressions de postes.

Ces créations de postes permettent d'assurer les perspectives d'évolution de carrière pour le personnel dans le respect des dispositions législatives et réglementaires relatives à la fonction publique territoriale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CRÉE** les postes suivants :

CATÉGORIE A

- 1 ingénieur principal
- 1 attaché principal
- 1 professeur d'enseignement artistique hors classe
- 1 puéricultrice hors classe

- **SUPPRIME** les postes précédemment occupés par les agents nommés sur les postes ci-dessus, à savoir :

- 1 ingénieur
- 1 attaché
- 1 professeur de classe normale
- 1 puéricultrice de classe supérieure

- **MODIFIE** en conséquence le tableau des effectifs de la Ville de Dole.

Les crédits nécessaires seront inscrits en dépenses au Budget Primitif 2015, au chapitre 012.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Direction des Finances/Direction des Ressources Humaines

Fait à Dole, le 3 février 2015

Pour extrait certifié conforme,

Le Député-maire,




Jean-Marie SERMIER